

CSEC du 30 septembre 2020

La CFE-CGC Métiers de l'Emploi vote :
POUR la nouvelle offre de service « nouveau suivi »
ABSTENTION sur la création d'une nouvelle
dominante de l'emploi de conseiller

« Nous sommes consultés ce jour sur le projet « nouveau suivi » ;
la CFE CGC Métiers de l'Emploi, au vu des éléments fournis par la
direction tant dans le dossier que dans les réponses données lors de
la séance du 20 juillet et celles fournies postérieurement, a décidé de
se prononcer favorablement sur la question relative à la nouvelle offre
de service proposée mais de s'abstenir sur la création d'une nouvelle
dominante.

En effet, certains points restent pour nous encore obscurs et ne permettent
pas de prendre une position globalement favorable pour ce projet ; si nous
reconnaissons l'intérêt du projet (proposer à des demandeurs d'emploi
autonomes un suivi en phase avec leurs attentes) nous nous interrogeons
encore sur les éléments suivants :

- Création d'une nouvelle dominante : cela est de nature, de notre
point de vue, à diminuer les possibilités de mouvements en agence
qui se réalisaient hors BDE ; cela va également freiner les
possibilités de mouvements pour les conseillers.
- Nombre de PF de suivi attendus : si le dossier mentionne un nombre
de 2000 conseillers à former, nous ne mesurons pas le gain actuel
pour l'accompagnement généré par la création de ces nouveaux
portefeuilles car nous n'avons pas vu d'éléments relatifs à la
répartition de ces PF.

**Au vu de ces éléments, les élus au CSEC de la CFE CGC Métiers de
l'Emploi votent favorablement concernant la nouvelle offre de service
mais s'abstiennent sur la création d'une nouvelle dominante.**

CFE-CGC Métiers de l'Emploi

01 53 09 95 95

syndicat.cfe-cgc@pole-emploi.fr

38 rue des frères Flavien - 75020 Paris

www.cfecgc-metiersdelemploi.fr

Retrouvez nous également sur les réseaux sociaux  &  !

